

CONSEIL D'ECOLE
DU RPI CAIGNAC- GIBEL - MONTGEARD
Le 5 novembre 2024 à Gibel (18h - 21h)

Présents :

Les élus : BARTHES Serge (maire de Caignac), BOMBAIL Jean-Pierre (maire de Gibel), BERDEIL Nadège (adjointe au maire de Montgeard)

Les représentants des parents d'élèves : Pour Montgeard : SOURZAC-POLLET Ariette et VIGUIER Pierre-Laurent Pour Gibel : ESTEBAN Framboise et JACOBE SELLIER Eva

Les enseignants : BOUDY Yolène, CHARBONNEL Fabienne, DUJARDIN Max, PEYBERNES Lucile et REYNARD Aline

Excusés : BRETTO Danielle, CABOT Audrey, KONDRYSZYN Serge (maire de Montgeard)

1. Organisation et résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections se sont déroulées le vendredi 11 octobre 2024, dans chacune des écoles.

Voici les résultats :

<i>École</i>	<i>Taux de participation</i>	<i>Élus</i>
CAIGNAC	69,86 %	Mme DOYARD Clémence Mme RELIANT Alexandra
GIBEL	63,64 %	Mme ESTEBAN Framboise Mme JACOBE SELLIER Eva
MONTGEARD	57,65 %	Mme SOURZAC POLLET Ariette M VIGUIER Pierre-Laurent Mme CAYLA Kate Mme DUFOUR Mélanie

Nous remercions les parents venus prêter main forte lors du dépouillement.

2. Organisation des conseils d'école

En tant que RPI, nous avons la possibilité de faire un conseil d'école unique ou alors un conseil d'école par école. Cette décision est soumise au vote du Conseil d'école.

Vote : Les membres du conseil d'école ont voté à l'unanimité pour le Conseil d'école unique.

Rappel : Composition du Conseil d'école

La composition du Conseil d'école est régie par l'article D411-1 du code de l'éducation. Sont membres du Conseil d'école :

- le directeur de l'école
- deux élus par mairie : le maire ou son représentant, et un conseiller municipal chargé des affaires scolaires désigné par le conseil municipal
- les enseignants de l'école
- les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui du nombre de classes de l'école
- un des membres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres
- le délégué départemental de l'éducation nationale.
- l'inspectrice

Seuls les membres du conseil d'école ont le droit de vote. Concernant les représentants des parents d'élèves, seuls les titulaires (ou leurs suppléants si les titulaires ne sont pas présents) ont le droit de s'exprimer et de voter.

Nous rappelons que le Conseil d'école a pour vocation de traiter les questions concernant l'ensemble de l'école. Les questionnements et interrogations traitant d'un cas particulier sont traités directement avec l'enseignant de l'élève et/ou le directeur.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre.

Calendrier des prochains conseils d'école (sous réserve de modifications) :
lundi 10 février 2025 à Montgeard – mardi 10 juin 2025 à Caignac

3. Présentation de l'équipe éducative et effectifs actuels

Au total sur le RPI, il y a 126 élèves.

<i>MONTGEARD (46 élèves)</i>	<i>CAIGNAC (39 élèves)</i>	<i>GIBEL (41 élèves)</i>
- Aline REYNARD : 23 élèves (8 PS - 6 MS - 9 GS) - Yolène BOUDY et Axelle LANOUE : 23 élèves (9 PS - 6 MS - 8 GS)	- Audrey CABOT : 19 élèves (10 CP - 9 CE1) - Lucile PEYBERNES & Aurélie FABRIES : 20 élèves (11 CP - 9 CE1)	- Danielle BRETTO & Samuel RAZAFINDRANALY : 19 élèves (11 CE2 - 8 CM1) - Max DUJARDIN : 22 élèves (6 CM1 - 16 CM2)

2 ATSEMS sont présentes sur l'école de Montgeard : Mme PEDUSSAUD Mélanie sur la classe de Mme Reynard et Mme TESSEYRE Isabelle sur la classe de Mme Boudy. Mme Tesseyre accompagne également le bus pour les moins de 6 ans : elle est responsable des élèves de maternelle uniquement, et ce, **à l'intérieur du bus**.

4. Présentation et vote du règlement intérieur

Le règlement proposé aux membres du Conseil d'école par l'équipe enseignante a été rédigé en prenant appui sur le règlement type départemental.

Vote et décision : Après lecture, le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

Le règlement, ainsi que la charte de la laïcité, seront envoyés aux familles, aux représentants des parents d'élèves ainsi qu'aux mairies par mail et seront mis en ligne sur le blog.

⇒ <https://eduld.ac-toulouse.fr/blogs31/rpi-gibel-montgeard-caignac/>

Une confirmation de lecture du règlement sera distribuée et elle sera à signer par les parents.

5. Point coopérative & budget et travaux mairie

La coopérative scolaire permet à l'équipe enseignante de financer divers projets mis en place en classe : achat de matériel en lien avec un projet spécifique (arts, cuisine), sorties... Elle est subventionnée par les dons, notamment ceux de la mairie et des familles.

Un appel aux dons a récemment été fait dans les écoles. Nous remercions les familles pour leurs dons (« pécuniers » mais aussi livres et meubles).

La coopérative de Caignac est gérée par Mme Cabot, celle de Gibel par Mme Bretto et celle de Montgeard par Mme Reynard.

Bilan coopérative de Caignac : Voir bilan financier en annexe. À ce jour : 1 509,91 € sur le compte

Bilan coopérative de Gibel : Voir bilan financier en annexe. À ce jour : 1 361,64 € sur le compte

Bilan coopérative de Montgeard : Voir bilan financier en annexe. À ce jour : 1 486,84 € sur le compte

Chaque mairie octroie à l'école de son village, un budget de 56 € par enfant et par an pour l'achat du matériel scolaire et pédagogique. Elle verse également une subvention de 12 € par élève à la coopérative scolaire de son village.

Remerciements à la mairie de Gibel pour les travaux dans les classes. Les enseignants remercient le parent ayant fait don d'un téléphone fixe. Il faut maintenant vérifier la possibilité de mettre un répondeur. Si les difficultés de communication venaient à perdurer, la mairie fournira un nouveau téléphone.

Un rack à vélo va être installé par la mairie de Montgeard près de l'église, les parents trouvent cet emplacement un peu loin de l'école. Madame Berdeil explique qu'il n'y a pas d'endroit suffisamment grand aux abords de l'école et que la mairie réfléchit à un second lieu, peut-être près de l'arrêt de bus.

Comme annoncé lors du dernier conseil d'école de l'année 2023-24, la construction d'une nouvelle école à Caignac est un projet en cours. Les plans ont été présentés par Monsieur Barthes, un préau pour permettre aux élèves de sortir en récréation en cas de mauvais temps fait partie du projet et arrivera dans un second temps.

L'objectif est l'installation des nouveaux locaux durant les grandes vacances scolaires. Si les délais venaient à être respectés, les deux classes seraient déménagées dans le foyer pour terminer l'année scolaire.

Concernant la création de lieux pour que les élèves puissent s'isoler lors des récréations, l'équipe enseignante explique qu'il ne peut y avoir d'espaces « fermés » puisque l'obligation de surveillance ne serait pas respectée et pourrait nuire à la sécurité des élèves.

6. Organisation du temps scolaire - 1er degré - rentrée 2025

Les horaires actuels des écoles correspondent au régime de droit commun :

- 24h d'enseignement réparties sur 9 demi-journées (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)
- 5h30 maximum par jour / 3h30 maximum par demi-journée
- durée minimale de la pause méridienne de 1h30

Il existe des régimes dérogatoires qui peuvent porter soit sur les maximas horaires ou sur le positionnement du samedi matin à la place du mercredi, soit sur la libération d'un après-midi de cours pour y regrouper les activités périscolaires, soit sur une organisation sur 8 demi-journées.

Le passage à la semaine de 4 jours n'est pas proposée : les lignes de bus se calant sur les horaires du collège, il ne serait pas envisageable d'avoir des après-midi plus longues.

Les enseignantes de Caignac envisagent de demander une modification des horaires (les mêmes horaires que pour l'école de Montgeard) pour la prochaine rentrée scolaire.

7. Sécurité

- Plan Vigipirate toujours en place.
- Evacuation incendie : les premiers exercices ont été réalisés dans chaque école. Les enseignants et les enfants étaient prévenus.
- PPMS : un exercice attentat intrusion devra être réalisé dans chaque école avant Noël.

8. Présentation de l'APC et des projets

**** Les APC***

3 types d'activités sont proposées lors des APC : aide aux enfants en difficulté, aide au travail personnel et activité en lien avec le projet d'école. Une autorisation est à signer par les parents. Sur celle-ci est indiqué le type d'APC proposé.

Concernant l'aide aux enfants en difficulté, les parents ne sont pas systématiquement rencontrés. Les difficultés peuvent être ponctuelles. Si celles-ci persistent, une rencontre avec les parents est organisée.

L'équipe enseignante demande que les parents s'engagent sur la présence de leur enfant aux APC à partir du moment où ils ont donné leur accord.

**** Projets de classe :***

Autour de la lecture :

- Les Incorruptibles sur l'école de Montgeard : une sélection de livres est lue aux élèves au cours de l'année et les classes votent pour leur livre préféré.
- L'intervention d'Anne Batiste, bénévole de l'association « Lire et faire lire » sur Montgeard
- Les élèves vont à la BCD de l'école les mercredis.
- Pour information, le département a décidé de mettre fin à la venue du bibliobus.

Autour de l'E3D :

- Sur les trois écoles, nous travaillons les éco-gestes du quotidien : tri des déchets, éteindre la lumière, faire attention à l'eau, récupérateur de piles dans les écoles, compostage des déchets par les cantines, récupérateur de cartouches sur Caignac.
- Les écoles de Gibel et Caignac participent au concours « Piles au trésor » jusqu'au 6 décembre pour continuer la sensibilisation au tri.
- Sur Montgeard, un récupérateur de brosses à dents et tubes de dentifrice non recyclables uniquement sera prochainement mis en place.
- Les plantations se poursuivent dans les jardins de Montgeard et Gibel.
- « Nettoyer la nature » pour l'école de Caignac le vendredi 27 septembre, 9kg de déchets ont été ramassés, travail autour du tri des déchets et des éco-gestes. Remerciements aux parents qui ont aidé et encadré cette sortie.
- Le mardi 12 novembre, les ambassadeurs du tri de Terres du Lauragais interviendront sur l'école de Caignac au sujet de la deuxième vie des déchets.
- L'équipe enseignante est encore en réflexion pour d'autres projets et sorties autour de l'E3D en vue de la rédaction de la demande du label qui est à renouveler.
- Proposition faite par un parent d'organiser une manifestation « Allons-y à vélo » avec l'association 2pieds2roues

- Madame Sourzac-Pollet mentionne qu'il est toujours envisageable de faire intervenir l'association Water Family pour travailler autour de l'arbre et de l'eau si les enseignants le souhaitent.

Piscine :

Les élèves de Cagnac vont à la piscine de Saverdun depuis le jeudi 3 octobre jusqu'au jeudi 5 décembre. Le tarif des transports ayant augmenté, un cycle de 8 séances (et non 10) sera mené cette année. Les objectifs principaux sont de ne pas avoir peur dans l'eau et d'apprendre à retourner au bord en cas de chute accidentelle dans l'eau.

Un maître nageur prend en charge le groupe des élèves qui sont le plus à l'aise dans l'eau pour mener un travail un peu plus « technique ».

Remerciements aux 3 mairies pour le financement ainsi qu'aux parents accompagnateurs.

Concernant l'accompagnement, les parents délégués proposent que l'équipe enseignante transmette les dates de passage d'agrément aussi aux parents des élèves de maternelle : l'agrément durant 5 ans, il est possible de le passer à n'importe quel moment. Cela permettrait à certains parents d'être en mesure d'accompagner dès l'arrivée de leur enfant sur l'école de Cagnac.

Autres projets :

À **Gibel** le cross avec le collège a été annulé, les enseignants ont espoir qu'il soit reporté mais ils n'ont à ce jour pas d'informations supplémentaires.

Un loto en anglais sera organisé par et pour les deux classes : pour créer des lots la classe de CM1/CM2 utilise une imprimante 3D. Un Escape-game va être organisé dans la classe des CE2-CM1 en lien avec la géographie.

Les deux classes participeront dans l'année à un cycle de judo avec un intervenant.

Sur **Cagnac** cette année, le fil conducteur est « Voyage autour du monde ». Les élèves découvrent par le biais de l'art et de la discipline de l'espace, un continent par période. Les enseignantes ont inscrits les deux classes au dispositif « 1, 2, 3 chantons ». Les élèves chanteront en fin d'année avec d'autres écoles. Le répertoire musical proposé cette année est « Rêve de voyage ».

Les enseignantes se renseignent actuellement pour proposer une initiation au Handball avec l'aide d'un intervenant.

9. Questions diverses des Délégués des Parents d'Elèves :

**** Cantine à Gibel***

Les délégués de parents d'élèves souhaitaient recevoir quelques précisions sur l'élaboration des menus. Monsieur Bombail a lu certains passages de la convention signée avec le distributeur alimentaire Transgourmet. Les menus sont préparés et adaptés d'un point de vue nutritionnel, ils sont également validés par une diététicienne. Il existe également un suivi et une traçabilité des aliments.

Certains parents évoquent que certains plats seraient trop gras, Monsieur Dujardin mangeant chaque jour à la cantine exprime son ressenti, il trouve que les repas sont équilibrés et que les quantités sont correctes et amplement suffisantes pour des élèves de cycle 3.

Les parents demandent s'il serait envisageable de recevoir le menu en amont, Mr Bombail prend note et va voir ce qu'il peut faire.

**** Bruits***

Les délégués de parents d'élèves ont mentionné à l'équipe enseignante que certains élèves se plaignent du bruit importants dans l'école (cris enseignants et animateurs).

Dans un premier temps nous rappelons aux parents que les questions en lien avec les animateurs ou temps périscolaires doivent être remontées lors des comités de pilotage de l'ALAE.

Concernant les temps de classe, Mr Dujardin explique que les enseignants doivent adopter une posture permettant de créer un climat serein dans lequel les élèves seront en sécurité et qu'il se peut que parfois les enseignants doivent hausser le ton ou répondre fermement dans le but de faire respecter les règles établies en début d'année scolaire, mais ils ne crient pas sur leurs élèves.

Les délégués de parents s'excusent auprès des enseignants pour la formulation de leur propos, notamment au sujet des cris.

*** Différence d'âge entre les élèves**

Les délégués de parents se questionnent sur la différence d'âge et de maturité entre les élèves, notamment de CE2 et de CM2. Ils interrogent les enseignants sur la possibilité de décaler les récréations. Nous leur répondons que cela n'est pas possible afin que les enseignants puissent être deux dans la cour de récréation pour leur permettre de gérer des petits événements (type blessures ou maladies d'élèves). Nous répondons également que cet écart d'âge est également une richesse et qu'au contraire, nous souhaitons favoriser les échanges entre les élèves, qu'il est courant de mettre en place des tutorats entre les élèves, des échanges entre les classes, etc...

Les parents expliquent que certains élèves utilisent un langage vulgaire qui peut choquer leurs camarades. Nous rappelons que les enseignants rappellent régulièrement aux parents de limiter le temps et d'être vigilants face aux écrans et que cela reste le rôle des parents de veiller à ce que leur enfant utilise un langage adapté. Nous reprenons les élèves quand ils ont des propos ou comportements inappropriés et nous les encourageons à nous signaler directement ce genre de comportements.

*** Difficultés organisationnelles & questionnement au sujet des sanctions**

Il semble que certains élèves éprouvent des difficultés à organiser leur cartable, nous rassurons les parents en mentionnant que c'est courant au début d'année mais que si cela se produit de façon très/trop régulière qu'ils n'hésitent pas à échanger avec l'enseignant de leur enfant pour comprendre d'où viennent ces difficultés.

Concernant les questionnements autour des sanctions et/ou des avertissements, nous invitons les parents là aussi à s'entretenir avec le ou les enseignant(s) de leur enfant pour échanger à ce sujet, cela relevant de l'organisation et de la gestion de classe propre à chacun.

Compte rendu du Conseil d'école rédigé par Mmes Boudy et Peybernes, directrices du RPI Caignac-Gibel-Montgeard